GRAND CONSEIL

DÉCEMBRE 2022 (22_PAR_43)

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :

Élection complémentaire d'un juge à 100% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2024

(1er-2e tour)

1. Préambule

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire supérieure du canton. Il assume un double rôle d'autorité juridictionnelle et de direction de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Conformément à l'article 131 de la Constitution vaudoise (Cst-VD) et aux articles 154 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC), la Commission de présentation est chargée de préaviser sur l'élection des juges et des juges suppléants au Tribunal cantonal.

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire d'un juge à 100% au Tribunal cantonal pour la fin de la législature 2018-2024, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Ce juge remplacera Monsieur Eric Kaltenrieder qui a été élu au poste de Procureur général (PG) du Canton de Vaud au 1er janvier 2023.

2. Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le mercredi 23 novembre 2022, à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne pour traiter de ce préavis. Elle était composée des député-e-s suivant-e-s : Mesdames Carole Dubois, Sabine Glauser Krug, Mathilde Marendaz, Muriel Thalmann (Vice-présidente) ; Messieurs Jean-Luc Bezençon, Nicolas Bolay (Président), Alexandre Démétriadès, Sébastien Humbert et Jean-Marc Udriot.

La commission a aussi eu le privilège d'être accompagnée dans ses auditions et réflexions par trois de ses quatre experts indépendants : Messieurs Louis Gaillard, Luc Recordon et Philippe Richard. Monsieur Olivier Freymond était excusé pour cette séance.

3. Élaboration du préavis de la Commission de présentation

Pour faire suite à l'élection de l'actuel juge et Président du Tribunal cantonal, Monsieur Eric Kaltenrieder, devant le Grand Conseil le mardi 27 septembre dernier, la commission a procédé à l'habituelle mise au concours du poste dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 7 octobre 2022 dans cette dernière. À la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le samedi 5 novembre 2022, une personne avait déposé son dossier auprès du secrétariat de la Commission de présentation.

Les connaissances de l'environnement et la vision de la justice de la candidate ont été abordées avec soin. Sa vision de l'activité du Tribunal cantonal a aussi fait l'objet d'une attention soutenue. La durée de l'entretien a avoisiné les quarante minutes. Cette audition a permis de cerner la personnalité de la candidate dont les qualités d'indépendance ont été analysées avec toute l'attention requise.

4. Délibérations et préavis de la Commission de présentation

À l'issue des auditions, les experts, après délibérations, ont rendu un préavis positif, à l'unanimité, pour cette seule candidate qui a démontré des qualités techniques et humaines qui font d'elle un bon juriste, et une personne empathique et conciliatrice.

Après avoir pris en compte les conclusions du rapport des experts, les membres de la commission ont délibéré sans la présence de ces derniers. Les commissaires ont souligné également les qualités juridiques et humaines indéniables de la candidate en lice pour cette élection.

La commission a décidé de formuler, à l'unanimité de ses membres, un préavis positif sur la candidature de :

- Madame Katia Elkaim

5. Conclusion

La Commission de présentation préavise positivement, à l'unanimité de ses membres, sur la candidature de Madame Katia Elkaim au poste de juge à 100% au Tribunal cantonal pour la durée restante de la législature 2018-2024, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Le dossier de la candidate est à disposition des députées et des députés qui souhaitent en prendre connaissance et le consulter. Le dossier est en mains du Secrétariat général du Grand Conseil et sera disponible, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.

Genolier, le 4 décembre 2022.

Le Président-rapporteur :
(*signé*) Nicolas Bolay